

Organe de Liaison-Information-Action-Education des Groupes de la Fédération
Wallonne de Danses Populaires (régionale Brabant)
Association reconnue par le Ministère de la Culture française
Editeur-responsable : R. LOOS - avenue Marius Renard 27A (Bte 290), 1070 Bruxelles



INFOR-DAPO régionale du BRABANT

PERIODIQUE
Numéro 70
Sept. 1982

1150 Bruxelles 15

P.P.I./1/252

FEDERATION WALLONNE DES GROUPEMENTS DE DANSES ET MUSIQUE POPULAIRES

Association sans but lucratif

RESPONSABLES :

Georges JAUBIN : avenue des Sophoras 39 - 1180 Bruxelles - ☎ 374 34 90

Robert LOOS : av. Marius Renard 27A (Bte 290) - 1070 Bruxelles - ☎ 523 90 21

Président : André DELERS — Vice-président : Adrien LENAERTS

L'Equipe Régionale

STAGES DE PERFECTIONNEMENT (Organisation et partiellement enseignement) :

Robert LOOS et Georges JAUBIN

INFOR-DAPO :

Rédaction et mise en page : Robert LOOS

Dactylographie : Henriette LOOS

Expédition : Pierre et Christiane UYTTERS - Léon DUBOIS

SIEGENT AU COMITE EXECUTIF NATIONAL :

Georges JAUBIN - Liliane JAUBIN - André MATHEYS

TRESORERIE : Georges JAUBIN

SECRETARIAT : Liliane JAUBIN - av. des Sophoras 39 - 1180 BRUXELLES.

RELATIONS PUBLIQUES POUR LES DEMONSTRATIONS : Adrien LENAERTS

REPRESENTANTS AU CONSEIL : André DELERS - Lou FLAGEL - Ch. OLIVIER - R. TAMINE,
G. JAUBIN - A. LENAERTS - L. JAUBIN - A. MATHEYS - J.P. WAUTERS.

COMITE EXECUTIF REGIONAL : Les mêmes + R. LOOS - G. TOULMOND.

CORRESPONDANT LOCAL DE "INTER-GROUPES FOLKLORES - REGION ILE DE FRANCE" :

R. TAMINE, avenue de la Charmille 20 (Bte 56), 1200 Bruxelles - Tél.
02/770 70 10.

INFOR-DAPO BRABANT.

EST votre journal. ENVOYEZ VOS TEXTES AVANT LE 20 DE CHAQUE MOIS pour être publié dans le numéro du bulletin suivant.

Mais soyez concis, l'impression coûte cher et LIMITEZ-VOUS à des questions concernant les danses populaires. Si vous avez connaissance d'activités de danses à l'étranger ou en Belgique, signalez-le nous pour que vos informations soient diffusées parmi les autres groupes (envoyez tout à Robert LOOS - av. Marius Renard 27A (Bte 290) - 1070 Bruxelles).

Si l'INFOR-DAPO est ouvert à tous les membres pour les articles relatifs à la danse populaire, ces articles doivent cependant, pour être insérés, être signés avec l'indication de l'adresse et du nom du groupe.

En effet, ces articles n'engagent que leurs auteurs et non pas la rédaction de la DAPO.

PRESIDENT NATIONAL - TRESORIER DE LA REGIONALE DU BRABANT :

Georges JAUBIN - av. des Sophoras 39 - 1180 Bruxelles.

Tél. : 374.34.90 - Cpte FWGDP Brabant 068-0601810-49

SECRETAIRE REGIONAL BRABANT :

Liliane JAUBIN - av. des Sophoras 39 - 1180 Bruxelles.

Tél. : 374.34.90.

SECRETAIRE GENERAL NATIONAL et BIBLIOTHEQUE-DISCOTHEQUE :

Monsieur André SORNIN - "La Nendette" - Les Gottes 220 A - 5272 Modave.

Cotisation 1982-83

La Régionale invite les groupes à se mettre en règle de cotisation, soit 350 F de base pour le groupe, augmentée de 60 F par danseur de 15 ans et plus et de 30 F pour les moins de 15 ans, au compte de la Régionale du Brabant, Crédit Communal de Belgique, compte n°068-0601810-49 Cpte FWGDP Brabant, avenue des Sophoras 39, 1180 Bruxelles. Le trésorier enverra les cartes de membre dès la réception du montant des cotisations.

Les cartes de membre et de groupe comporteront 3 volets, 2 de ceux-ci devront être envoyés pour le 31 DECEMBER 1982 AU PLUS TARD à : Liliane JAUBIN, avenue des Sophoras 39, 1180 Bruxelles.

CARTES DE MEMBRE

La Régionale informe que les groupes qui n'auront pas rentré leurs cartes en temps utile ne bénéficieront plus que d'un seul exemplaire de l'"Infor-Dapo" et qu'aucun renseignement ne sera publié dans celui-ci.

Nous tenons à signaler que pour les cartes non-rentrées :

1. l'assurance des risques civils ne couvre pas pour le membre d'un groupe dont la carte n'est pas rentrée à la Nationale;
2. nous recevons des subsides proportionnellement au nombre de cartes rentrées;
3. les cartes sont exigées pour la participation aux stages.



SOIREEES D'ANIMATION

LE SAMEDI 2 OCTOBRE 1982 : à 20.30 heures : Grande Soirée d'Animation en Danses Populaires et Folkloriques organisée par le groupe "LE QUADRILLE" Institut Saint Adrien, rue Schoolgat 53 1050 Bruxelles

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 1982 : à 20.30 heures : Soirée d'Animation en Danses Populaires organisée par le groupe "LE PETON FOLICHON" en la Salle des Fêtes de l'Ecole Communale n° 3, rue Timmermans 53 à Forest (1190 Bruxelles).

LE SAMEDI 22 JANVIER 1983 : Dixième Bal en Danses Populaires et Folkloriques organisé par le groupe "FARANDOLE D'ANDERLECHT" en la Salle "Aurore", chaussée de Mons 722 à Anderlecht.

LE SAMEDI 26 FEVRIER 1983 : 4e Grande Soirée d'Animation en Danses Populaires organisée par le groupe "VODARKA" en la Salle des Fêtes de la Maison Haute, place Antoine Gilson à Watermael-Boitsfort.

LE SAMEDI 5 MARS 1983 : à 20.30 heures : Soirée d'Animation en Danses Populaires organisée par le groupe "TROIKA" en la Salle Communale de Wezembeek-Oppeem, rue Marcelis 134.

ASSEMBLEE GENERALE

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA F.W.G.D.M.P. se tiendra le dimanche 17 octobre 1982 à 10.00 heures à la Maison Jamboise, rue Mazy 27 à Jambes et non le dimanche 10 octobre 1982 comme annoncé précédemment dans la convocation.

ORDRE DU JOUR

Bilan de l'année 1981-1982 - Révision des statuts - Membres sortants

Modifications des statuts - Propositions

Article 1. - L'association prend la dénomination de Fédération Wallonne des Groupements de Danses et de Musiques Populaires. Elle a son siège à Liège, Rue du Laveu, 319. Sur simple décision du Conseil, le siège peut être transféré à tout endroit de la partie Francophone du Pays.

Article 3. - Il faut ajouter : Un groupe de musiciens doit comprendre un minimum de 3 musiciens pour être reconnu comme tel.

Article 14. - L'administration de la Fédération est confiée à un conseil d'administration de 15 membres au moins, nommés et révoqués par l'assemblée générale, qui reflètera l'importance en membres des Régionales; (précédemment, importance en groupes des Régionales, c'est plus juste en membres). Chaque régionale aura droit à 1 délégué augmenté d'un délégué par tranche complète ou incomplète de 200 membres. Les tranches incomplètes seront prises en considération si, elles comportent au moins 150 membres. Aux élus dans les différentes régionales s'ajoutera 2 délégués choisis par l'assemblée générale et qui auront déposé leur candidature auprès du Secrétaire National, au plus tard 1/4 heure avant l'ouverture de l'assemblée. (Cela, afin qu'une tendance, une idée, non appréciée au sein d'une régionale, mais valable pour un grand nombre d'affiliés régionaux ou nationaux, puisse être discutée au niveau national).

Règlement d'ordre intérieur. - A tout article où il est mentionné Danse Populaire, il faut lire : la Danse et la Musique Populaires.

Article 2. - Toutes cotisations de groupes et au moins celles de 8 membres adhérents pour les groupes de danseurs et au moins 3 membres pour les groupes de Musiciens, doivent être versées en un seul versement au compte de la Régionale avant le 31 décembre de l'année qui précède celle inscrite sur la carte.

Article 5. - Cotisations : Groupes = 350 F, membres de plus de 15 ans = 60 F, membres de moins de 15 ans = 30 F, individuelles = 250 F. Les Régionales devront ristourner les 20 % au compte de la Nationale avant le 15 juin.

Comité exécutif. - Il est proposé de le supprimer. Si pour une raison bien définie, un Comité devrait être formé, il appartiendrait au Conseil d'administration de le désigner, avec obligation d'y avoir au moins un représentant par Régionale.

Ces diverses modifications ont été élaborées suite aux remarques des 2 Commissaires aux comptes, lors de l'assemblée générale du 11 octobre 1981; J.P. Wauters (Brabant) Mr Golard (Namur) + 35 % pour des frais d'administration et de déplacements, ainsi que du Secrétaire National A. Sornin (Liège) qui soulignait l'absentéisme de certains membres aux réunions.

Ces propositions ont été approuvées par tous les représentants des différentes Régionales présents, sauf Luxembourg toujours absente, au Comité exécutif du 25 novembre 1981 et au Conseil d'administration du 8 février 1982.

Le Secrétaire National,

A. Sornin.



ATTILA DE LINKEBEEK & LES CLAP'SABOTS

DE LILLOIS

dans le cadre de la

"FETE DE LA BELLE SAISON"

à LILLOIS

organisée par l'Union des
Artistes de Braine L'Alleud et
environs (U.A.B.)

VOUS INVITENT A UN

GRAND BAL COSTUME 1900

le SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1982 A 19 H 30

LIEU : FERME DE LA RIVELAINE (GERMINAL)

(Fléché)

↑ Ophain à Braine L'Alleud

Possibilité de restauration
sur place (brochettes,
saucisses, sandwiches,
boissons)



ENTREE : 50 F pour le programme qui vous donnera droit à d'autres
activités les week-ends des 18/19 et 25/26 septembre :

- exposition et présentations d'artisans qui travaillent sur place,
- exposition d'oeuvres artistiques de l'UAB

ceci se fera dans une quinzaine de lieux et fermes de LILLOIS,

qu'un circuit touristique fléché vous permettra de découvrir aisément
à pied, en voiture ou ... à cheval.

Des animations itinérantes seront assurées les après-midi par des
groupes filkloriques et musicaux.

Programme détaillé : voir presse
ou téléphoner au 02/384.97.88 **5**

EDITIONS DU CNRS

LA MUSIQUE DE LUTH EN FRANCE AU XVII^e SIECLE, par Jean-Michel Vaccaro.

Avec ce nouveau volume, la collection "Le Choeur des muses" s'enrichit d'un ouvrage important sur l'histoire des premiers développements de la musique instrumentale française. Cette étude est destinée à compléter et à mettre en perspective les diverses publications du "Corpus des Luthistes français" consacrées aux sources du XVII^e siècle. Elle constitue une synthèse des données de l'édition critique et de la transcription des textes, elle explicite les procédures méthodologiques du "Corpus" et trace les lignes de force de l'évolution d'un répertoire homogène tout au long d'un siècle particulièrement fécond. C'est un nouveau chapitre de l'histoire de la musique occidentale qui est écrit ici pour la première fois.

La première partie forme une entrée en matière destinée à situer le sujet dans ses perspectives socio-culturelles et dans le champ large de l'activité musicale, tant vocale qu'instrumentale.

La seconde partie s'attache à l'examen du répertoire des mises en tablature de modèles vocaux. Ce répertoire de l'ornementation de polyphonies empruntées; il représente le premier stade d'un art de la variation encore très lié à l'exécution et à l'interprétation. La pratique de telles gloses ornamentales aboutit au développement d'un véritable genre musical, encore trop souvent méconnu et même méprisé, celui de l'arrangement. Le luth y déploie ses ressources propres et y forge peu à peu des formules idiomatiques qui finissent par constituer un véritable style d'écriture autonome.

L'étude du répertoire des danses forme la troisième partie de l'ouvrage. Réalisées à partir de timbres monodiques ou de "grilles" harmoniques et métriques pré-existants, les danses reposent elle aussi sur des modèles communs à tous les luthistes. Elles manifestent l'existence de techniques de composition très rudimentaires opposées à celles du contre-point vocal savant. On y découvre quelques-uns des traits caractéristiques de ce que devait être l'art de la "Ménéstrandise", art certes peu soucieux de rigueur d'écriture mais très sensible à la sonorité concrète de l'instrument.

La quatrième partie montre comment les Préludes et les Fantaisies s'opposent au reste du répertoire. Ils ne découlent plus du principe de la glose mais de celui de l'invention. Dans l'écriture de la fantaisie, les luthistes s'inspirent directement du langage, des formes et de l'écriture de la musique vocale.

On a longtemps pensé que le XVII^e siècle était le siècle de l'émancipation de la musique instrumentale. L'examen de l'oeuvre des luthistes français conduit l'auteur de cette étude à une conclusion différente. A travers les compositions de virtuoses comme Albert de Rippe, Adrian Le Roy ou Guillaume Morlaye, la musique de luth s'est, au contraire, rapprochée de la musique vocale, elle s'est enrichie de toutes les compétences contrapuntiques de l'écriture, elle a progressivement accédé au niveau d'un art savant non plus seulement attaché à la pratique de la glose ornamentale, mais désormais ouvert à l'invention et à la création.

SOMMAIRE

Introduction

Première partie : Le luth dans la société française au XVII^e siècle : Généralités - Facture - Diffusion - Sources - Traités

Chapitre I - Le développement de la pratique du luth dans la société française.

Chapitre II - Facture instrumentale. Diffusion et sources de la musique de luth en France.

(Suite à la page suivante).

Chapitre III - Tablatures, Traités et Instructions.

Deuxième partie : Les mises en tablature de modèles vocaux

Introduction - Des documents à la musique : la médiation nécessaire de la transcription.

Chapitre IV - Signification musicale des mises en tablature de musique vocale.

Chapitre V - Le premier répertoire des arrangements au luth de modèles polyphoniques vocaux.

Chapitre VI - Les réalisations de la période 1545-1570.

Chapitre VII - Les mises en tablature de polyphonies vocales après 1570.

Troisième partie : La musique de luth et le répertoire des danses

Introduction - Fonction et signification de la musique de danses dans le répertoire du luth.

Chapitre VIII - Les danses pour luth publiées par Pierre Attaignant (1530).

Chapitre IX - Les danses pour luth dans les sources des années 1550-1570.

Chapitre X - Le répertoire des danses à la fin du siècle.

Quatrième partie : Préludes et fantaisies

Chapitre XI - Signification musicale. Problèmes d'analyse et de transcription.

Chapitre XII - Préludes et Fantaisies dans les premiers recueils parisiens.

Chapitre XIII - Fantaisies et Préludes dans les sources de la fin du siècle.

Conclusions

Appendice I - Très brève et familière introduction (P. Attaignant). "Trois breves rigles...".

Appendice II - "Breve introduction..." P. Phalèse (1545).

Appendice III - Manière d'entoucher les lucis et guiternes.

Bibliographie - Index alphabétique des noms propres - Table des planches hors-texte - Table des figures.

Cet ouvrage au format 21x27 cm comporte 488 pages, 10 figures et 9 planches. Celui-ci peut s'obtenir à la Librairie des Editions du CNRS, 15 quai Anatole France, 75700 Paris (France) au prix de 250 FF ou en Belgique : "Servedi", rue Otlet 44, 1070 Bruxelles, tél. (02)523.81.33.

ABONNEMENT INFOR-DAPO BRABANT

Si vous voulez recevoir l'Infor-Dapo Brabant et que vous appartenez à un groupe d'une autre régionale, il suffit de payer 150 F au compte F.W.G.D.P. Brabant 068-0601810-49 en mentionnant "Abonnement Infor-Dapo Brabant" (avec votre nom, adresse et le nom de votre groupe).

Si vous n'êtes pas membre d'un groupe, il vous suffit de payer une cotisation individuelle au n° de compte ci-dessus (250 F), l'Infor-Dapo vous sera envoyé régulièrement.

Il est rappelé gentiment, que toute correspondance nécessitant une réponse doit être accompagnée d'un timbre-poste.

Lecture pour tous

Littérature - Folklore

HISTOIRE DE LA VILLE DE BINCHE, par Théophile LEJEUNE.

Impression anastaltique de l'édition de 1887 - 1 volume broché, 155 x 230 mm, 652 pages - A paru en décembre 1981.

Le volume broché : 1.150 F (le volume peut être relié toile avec supplément de 600 F).

Dans le Hainaut, comme partout ailleurs en Belgique, la vie intellectuelle se soutient plus active; le noble sentiment de l'amour de la patrie se manifeste plus ardent; on se livre avec émulation à la recherche des antiquités nationales; on s'empresse à la découverte, dans les dépôts d'archives, des souvenirs qui se rattachent à l'histoire du pays; on encourage d'une manière toute spéciale la publication des monographies qui ont pour objet l'étude des annales de nos anciennes villes; on fait de louables efforts pour la conservation des monuments qui attestent le génie des artistes belges; on s'intéresse enfin à tout ce qui peut mettre en relief la gloire de nos ancêtres.

Les documents que nous sommes parvenus à découvrir sur Binche se trouvent disséminés dans divers dépôts d'archives. Nous avons aussi consulté avec le plus grand soin les nombreux imprimés renfermant des indications sur les faits qui se sont passés dans cette ville depuis son origine jusqu'à nos jours. Ces renseignements se sont accrus d'une manière notable par les communications que M. Gonzalès Decamps, notre estimable collègue du Cercle archéologique de Mos, a bien voulu nous faire. Nous lui en offrons ici nos sincères remerciements.

Au lieu de réunir les notes que nous possédons en un faisceau chronologique, nous avons préféré étudier séparément les traits de la physionomie de la cité binchoise à toutes les époques. De là, la division de notre ouvrage en plusieurs chapitres qui traitent des sujets distincts, tels que les origines historiques, les événements divers, les institutions civiles, les établissements religieux, les fondations charitables, la biographie des personnages remarquables, etc. On constatera ainsi l'organisation de la ville, les moeurs et les usages des générations passées; en un mot, on y passera en revue les hommes et les choses d'autrefois.

Si ce travail, élaboré non sans difficultés, trouve sa part d'utilité dans le cadre des ouvrages qui concernent l'histoire locale, tous nos vœux seront remplis.

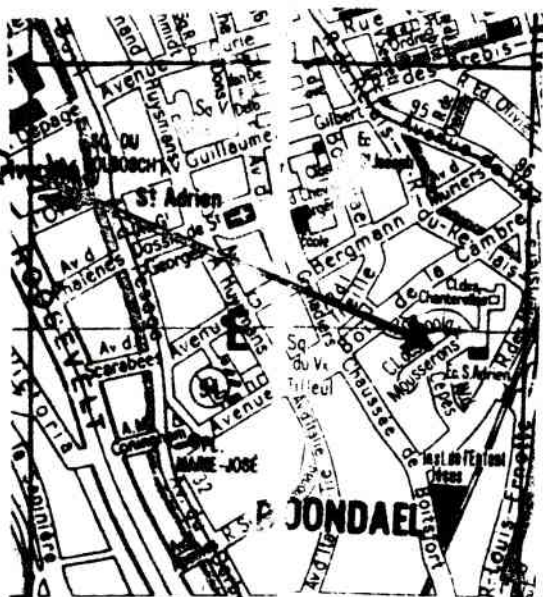
Préface de 1882.

Cet ouvrage peut s'obtenir aux Editions Culture et Civilisation, avenue Gabriel Lebon 115, 1160 Bruxelles.



Samedi 2 octobre 1982 à 20h
 "Le Quadrille" organise sa
 5^{ème} soirée d'animation ~

Institut Saint Adrien, Schodgat 53
 1050 Bruxelles (Coendael)



P.A.F. membres D.A.P.O. } 80 frs. non membres - 100 frs
 J.E.F }